

L'écORégion

n° 11 février 2009 • 2€

conseil régional ile-de-france groupe Les verts

Le journal du groupe Les verts
au conseil régional d'île-de-france

L'écORégion



SOMMAIRE

PAGE 1

Edito

**Navigo : après la carte orange,
le carton rouge**

PAGE 2

Avancées de L'Écorégion

Plan d'action pour " la bio" en IdF

**Eco-responsabilité dans les marchés
de la Région**

PAGES 3-5

Dossier

Urbanisme : réinventons nos villes

PAGE 6-7

Actualités - Territoires

PAGE 8

**Humeur Les Verts ne votent
pas le budget du Stif**

Echos de la Région

Agenda



LE BILLET DU RÉDAC'CHEF

Navigo : après la carte orange, le carton rouge

A lors que le passe « Navigo » se généralise, la question du respect de la vie privée est plus que jamais posée. La Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL) vient d'épingler la RATP sur les incertitudes qui demeurent quant au respect du droit de tous les usagers à la protection de leur vie privée et de leurs données personnelles. Elle rappelle en outre que les usagers des transports publics ont le droit de voyager de manière anonyme, sans avoir à payer de « surcoût ». Or ceux qui choisissent le « Navigo découverte », nouveau passe non nominatif que nous avons obtenu de haute lutte, doivent s'acquitter d'une somme de cinq euros. Enfin, les conditions d'information restent largement insuffisantes et le passe difficile d'accès au guichet. Aller et venir librement, circuler anonymement relèvent des libertés fondamentales. C'est pourquoi les Verts maintiennent leur engagement pour que l'ensemble des usagers et usagères d'Île-de-France, y compris celles et ceux qui bénéficient de la tarification « solidarité transport », puissent circuler en toute liberté en Île-de-France. ● **Alain Amédéo**



DOSSIER

URBANISME

△ Franges du Bois de Vincennes : projet de l'ENSA Villes et Territoires de Marne-la-Vallée

**Réinventons
nos villes**

L'ÉCORÉGION
Les Verts 

Plan d'action pour la « bio » en Ile-de-France

Eco-responsabilité dans les marchés de la Région

Gâce à la présence et la vigilance de nos deux élu/es Verts (Jean-Pierre Girault et Corinne Rufet) au sein de la Commission d'Appels d'Offre (CAO) de la Région, l'éco-responsabilité a fait un grand pas dans le choix de nos prestataires. Ainsi, les clauses environnementales et sociales sont à présent prises en compte dans l'attribution des marchés (de 90 000 à 230 000 euros HT).

Des exemples ? Le marché passé en vue de l'achat de boîtes goûters pour le Noël 2008 des enfants du personnel de la Région privilégiant un fournisseur de produits bio et issus du commerce équitable, l'équipement des bibliothèques d'université en matériel de bureau en bois PEFC (certifié) ou encore l'achat de vêtements du personnel avec des exigences de coefficients bio et équitables qui ont permis d'acquérir un nouveau type de vêtement. A l'heure où certains tee-shirts *made in China* contiennent des résidus chimiques dangereux pour l'humain, il s'agit d'une question de santé publique pour les agents de la collectivité.

Alain Amedro est à nouveau papa !

Le groupe Verts souhaite la bienvenue à la petite Anouck et félicite les heureux parents !

Bienvenue à Jean-Luc Dumesnil, nouveau collaborateur de Michel Vampouille, qui remplace Karim Lapp, désormais chargé de l'agenda 21. Ainsi qu'à Carine Lalmant, chargée de mission auprès de Marc Lipinski, remplaçant Claudie Baudino, actuellement en charge de la rédaction du Livre blanc sur l'enseignement, la recherche supérieure et l'innovation. Enfin, bienvenue à Charles Rémy, qui travaillera auprès de Mireille Ferri et remplace Rachel Kahn, promue conseillère du Président de Région, chargée de la culture !

L'écorégion

Groupe Les Verts - Conseil régional Ile-de-France
57 rue de Babylone 75007 Paris 01 53 85 69 45

Directeur de publication : Jean-Vincent Placé

Rédacteur en chef : Alain Amedro

Coordination : Jean-Marie Bouguen

Photos de ce numéro : © P.-E. Weck, © IA

Conception graphique Studio graph 01 45 07 01 95

Imprimerie Scop L'Artésienne, Liévin (Pas-de-Calais)

Certification Imprim'Vert / Imprimé sur papier recyclé

L'écorégion est un supplément de Vert Contact Ile-de-France,
n° de commission paritaire : 0413P11054. Prix : 2 euros



Les conseillers régionaux
Verts d'Ile-de-France
sont sur Internet
www.verts-regionidf.net

Comment développer l'agriculture bio en Ile-de-France ? Quels sont ses freins, comment les lever ? Afin de répondre à ces questions et à la forte attente des Franciliennes et Franciliens de disposer d'une alimentation saine et de proximité, Anny Poursinoff, en charge d'une mission sur le sujet, confiée par le Président de Région, a rendu un rapport formulant des propositions.

Les conversions à l'agriculture biologique (AB), nous enseigne le rapport, sont freinées par le manque d'impulsion et d'accompagnement des groupements économiques, la résistance des agriculteurs vis-à-vis de la technique bio, un accès difficile au foncier et des incitations insuffisantes de la part de l'Etat. Cependant, le dynamisme de l'AB est une réalité qui se traduit par une demande croissante des consommateurs et le développement des Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP). Enfin, les potentiels en matière d'élevage et d'arboriculture existent, mais encore restreints. Le rapport propose donc, notamment :

- l'accompagnement des collectivités pour **valoriser le foncier disponible** avec des dispositifs innovants : «couveuse bio» (structure agricole gérée par des professionnels et organisant la transition à l'installation en AB) ;
- « **lotissements AB** » (un lotissement agricole vise à installer plusieurs producteurs sur le même site pour mutualiser les moyens) ;
- la création de **nouvelles filières économiques** : en plus du pain « bio d'Ile de France »[®], deux nouvelles filières sont proposées, une galette de céréales et un yaourt bio Ile-de-France ;
- l'accompagnement des candidats à l'installation ou des agriculteurs en conversion par un **réseau d'accompagnement renforcé** ;
- le renforcement des **formations à l'AB**, quasi inexistantes ;
- la **mobilisation de la recherche-développement** par le biais des subventions aux Domaines d'Intérêt Majeurs (DIM) et la création, au niveau régional, d'une **plateforme scientifique dédiée**.



La commande publique dans la restauration collective scolaire est un levier déterminant. Ces objectifs sont partagés avec l'Etat, responsable de la politique agricole. Un plan concerté regroupant l'ensemble des démarches partenariales pourra être engagé dès 2009. Devançant le Grenelle de l'Environnement, la Région a voté en 2005 et 2007 des dispositifs, exemplaires au niveau européen, d'aide au maintien et à la certification de l'AB, ainsi qu'une stratégie visant à tripler les surfaces régionales réservées à l'AB (passer de 0,8% de la surface agricole à 2,4%, soit de 4400 ha à 13000 ha). L'ensemble des structures d'appui à l'agriculture, de la formation agricole à la recherche agronomique, doivent maintenant se mobiliser.

POUR SE PROCURER LE RAPPORT : jean-marie.bouguen@wanadoo.fr



champs de blé biologique
ile de france



Réinventons nos villes

Dire ce que doit être la ville durable, c'est bien. S'y atteler, naturellement, c'est mieux. Si notre rôle d'alerte doit continuer, nous devons passer à la mise en oeuvre. Vite et à grande échelle.

L'écorégion



Édito

Jean-Vincent Placé président du groupe *Les Verts*

Ecoquartiers, écovilles, écopolis... Les mots ne manquent pas pour les dirigeants et dirigeantes, de tous bords, pour vendre les promesses d'une ville durable. Des promesses, certes. De notre côté, urgence oblige, nous en sommes à la mise en oeuvre. Notre feuille de route, le Sdrif (Schéma directeur de la Région Ile-de-France), a été discutée, négociée... et votée. Place au changement ! Pour construire cette ville de demain, respectueuse de l'environnement, socialement juste, nous avons besoin d'imagination, d'outils institutionnels et de moyens.

De l'imagination, des projets et des outils

Les moyens, nous les négocions, année après année, à chaque discussion budgétaire. Les idées, Mireille Ferri est allée les chercher jusque dans les grandes écoles franciliennes. Au sein des « ateliers de création urbaine », les élèves peuvent s'exprimer et dessiner le monde qu'ils imaginent pour demain. Les projets présentés l'an dernier nous ont littéralement « soufflés ». Nous sommes

impatients de voir le cru 2009. L'anticipation et la prospective restent donc plus que jamais la « marque de fabrique » des Verts !

En parallèle de cet exercice, de « nouveaux quartiers urbains », pilotes et exemplaires, sont attendus en Ile-de-France. L'appel à projets est en cours... Ces écoquartiers seront la vitrine de ce que nous, écologistes, attendons de la ville future. Plus d'informations dans ce dossier.

Enfin, nous avons mis en place un Etablissement Public chargé d'intervenir sur l'action foncière en Ile-de-France. L'EPF-IF est un outil précieux, doté de moyens et d'une grande expertise, qui permet aux collectivités franciliennes de porter leurs projets, de développer services et logements sociaux dans des zones à réinventer.

De l'imagination, des projets, des outils : tous les ingrédients sont réunis pour construire des quartiers différents, des villes durables, des territoires révolutionnés. Parce qu'une autre région est possible ! ●

**Vos élu/es
de la commission
Aménagement du territoire**
Guy Bonneau
Catherine Candelier
Pascal Marotte

AU sommaire du dossier

- ATELIERS DE CRÉATION URBAIN
- NQU : LES ÉCOQUARTIERS FRANCILIENS DE DEMAIN
- PARIS MÉTROPOLE ET NOUVELLE GOUVERNANCE
- EPF-IF : L'OUTIL FONCIER
- LE SDRIF : ADOPTÉ PAR LA RÉGION



Ateliers de création urbaine

Entretien avec Mireille Ferri, vice-présidente chargée de l'aménagement du territoire

Projets de l'ENSA
Villes et Territoires
de Marne-la-Vallée :
△ Vallée du Grand-Morin
▽ Franges du Bois de Vincennes

Ecorégion : Pour la deuxième année, des écoles vont plancher dans le cadre des « Ateliers de création urbaine ». Peux-tu nous expliquer l'esprit et l'objectif de ces ateliers ?

Mireille Ferri : Le travail mené sur la révision de notre Schéma d'aménagement nous a amenés à penser la ville différemment. Et les principes qui ont émergé, la densification et la compacité, nécessitent de rendre la ville désirable. Or les travaux sur la ville dense sont datés et n'ont pas intégré l'enjeu du XXI^e siècle - la ville durable. J'ai donc fait appel l'an dernier à cinq écoles d'horizons très différents⁽¹⁾ pour travailler sur le sujet. Je leur ai dit : « Vous avez une totale liberté pour imaginer la ville de 2030. Seule contrainte : choisir un site existant et travailler sur sa mutation. » Très rapidement, les élèves ont compris qu'il était impossible de dessiner une ville, sans avoir au préalable une idée de ce que sera la société. Et donc sans projet de société ! A la vue de leurs premiers croquis, je leur faisais remarquer que leurs villes semblaient à l'abri des tensions énergétiques, internationales, sociales... Et lorsqu'ils pensaient tension sur les ressources, ils pensaient autarcie, plutôt que coopération. Nous avons eu des échanges prospectifs très riches. C'est donc, pour moi, un exercice politique au sens le plus fort du terme. Bilan : un recueil de projets très ambitieux, qui est maintenant public.

ER : Mais ces écoles dispensent des formations tout de même assez différentes ?

MF : Précisément : c'est la raison pour laquelle nous faisons en sorte que les élèves se rencontrent et confrontent leurs approches. C'est ce métissage qui est le plus fécond. Il est évident que la ville durable pensée par l'Ecole des Paysages n'est pas celle de l'Ecole des Ponts. Mais nous avons besoin de l'une et l'autre !

ER : Une bonne expérience... donc cette année les ateliers reprennent ?

MF : Tout à fait ! Six écoles⁽²⁾ vont plancher sur le thème de l'eau dans la ville. L'énergie, l'alimentation et l'eau sont à mon sens les trois tensions les plus emblématiques de notre monde qui change. Pour les deux premières, beaucoup de choses se font ou sont initiées. Pour l'eau en ville, on compte peu de processus innovants, que ce soit sur le ruissellement, l'eau potable ou le traitement des eaux usées. L'idée est de faire le point sur les techniques existantes et « d'imbiber » ces futurs professionnels de cette problématique, pour qu'ils les transposent, plus tard, à grande échelle. Dans le SDRIF, l'objectif d'écoulement des zones à urbanisation préférentielle est de 2 litres par hectare par seconde ! L'eau en ville, c'est aussi le fleuve. Auparavant, les villes s'organisaient autour pour diverses raisons économiques, de circulation... Mais les aléas climatiques nous obligent à vivre avec cette insécurité nouvelle : comment vivre en zone inondable ? Il faut considérer le fleuve comme un territoire propre. Je pense qu'il faut même imaginer, et j'espère que quelque chose en ce sens émergera de ces ateliers, une gouvernance propre — une association communautaire de la Seine. Car si l'on veut aménager le fleuve et, éventuellement, régler des conflits d'intérêts, il faut savoir qui le dirige. Un sujet difficile, donc, mais je ne doute pas que les élèves inventeront de beaux projets pour répondre à ces nombreux défis ! ●

(1) Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Paris, Université de Marne-la-Vallée, Ecole Nationale Supérieure d'architecture (ENSA) de Marne-la-Vallée, Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles (ENSPV).

(2) Ecole nationale du génie urbain, des eaux et des forêts (ENGREF), Université de Marne-la-Vallée, Ecole nationale supérieure de création industrielle (ENSCI), ENSPV, ENSA de Marne-La-Vallée, IEP de Paris.



Paris Métropole

Depuis deux ans, le « Grand Paris » fait couler beaucoup d'encre. Cette fois-ci, l'idée de mettre le travail pour de bon sur le métier a fait l'unanimité.

A la Région, une commission⁽¹⁾ *ad hoc* s'est attelée à élaborer différents scénarios pour repenser la gouvernance de la métropole francilienne. Un rapport a émis 10 propositions concrètes dans différents domaines — transports, logement... La seconde proposition consistait à institutionnaliser la Conférence métropolitaine, regroupant la Ville de Paris, les communes, les intercommunalités, la Région et les départements. L'idée : la doter d'un véritable statut et de moyens, techniques et financiers. Le Syndicat mixte ouvert d'études « Paris-Métropole » est né. Mireille Ferri a obtenu la possibilité d'élargir

Le Schéma directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF) a été définitivement adopté par le Conseil régional le 25 septembre 2008. Il a ensuite été transmis à l'Etat, qui doit l'approuver par décret en Conseil d'Etat pour le rendre opposable. Seul l'Etat peut lui conférer sa valeur réglementaire et donc permettre aux orientations du SDRIF de s'imposer aux documents d'urbanisme locaux.

Politiquement, nous pouvons nous attendre à ce que l'Etat joue la montre et ne le transmette pas au Conseil d'Etat, ou en tout cas tarde à le transmettre. La jurisprudence laisse penser qu'au-delà de six mois, la Région pourrait estimer qu'il y a défaut de réponse. Une bataille juridique pourrait alors s'ouvrir...

sdrif

« NQU » : les éco-quartiers franciliens de demain

Pour faire émerger des écoquartiers de dimension européenne en Ile de France, un appel à projet a été lancé fin 2008 sous l'égide de Mireille Ferri auprès de toutes les collectivités locales d'Ile de France et de leurs groupements.



Inscrits dans la mise en œuvre du projet régional d'aménagement défini par le SDRIF voté à l'automne et baptisés «Nouveaux Quartiers Urbains» (NQU), ces projets seront exemplaires à plusieurs titres pour commencer à construire la ville durable de l'après Kyoto. Ils devront être novateurs sur le plan architectural, participer à la résolution de la crise du logement, proposer des emplois, favoriser la mixité sociale, être «compacts», bien desservis en transports, préserver l'environnement et être économes en énergie. Cette démarche s'appuie sur une large concertation impliquant décideurs, financeurs et professionnels de l'aménagement. En somme, le quartier idéal imaginé par notre SDRIF. Cet appel à projet suscite un réel engouement : une véritable dynamique d'aménagement est déjà créée autour de ces Nouveaux Quartiers. Pour la première session 2009, 27 dossiers ont été déposés. Ils seront étudiés, évalués au cours des prochaines semaines par un comité technique comprenant huit experts. Un jury constitué d'un collège d'élus régionaux et d'un collège de partenaires institutionnels sélectionnera d'ici l'été les meilleurs dossiers. D'ores et déjà une seconde session NQU est prévue à l'automne. Pour penser et construire la ville du 21^e siècle, des écoquartiers dignes de ce nom sont des signaux plus puissants que les tours... ●

EPF-IF L'outil foncier

Lutter contre la spéculation, faire du portage de projets, fournir une expertise foncière : tels sont les objectifs de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPF-IF), qui vise à soutenir les élu/es bâtisseurs, tant sur le plan financier, que technique et économique. Il peut notamment remembrer et requalifier des terrains pour livrer du foncier « prêt à bâtir ». Son budget d'intervention (500 millions d'euros déjà engagés) porte pour 2/3 sur le logement, 1/3 sur l'activité. Son service est gratuit, mais sous conditions : le foncier est recédé à prix coûtant, sans imputer de frais. Les conditions fixées dans les conventions portent sur le respect de règles de mixité (au moins 30% de logement social dans l'opération, voire 50% si la commune ne respecte pas la loi SRU qui exige un minimum de 20% sur la commune) et sur des densités minimales, en accord avec le SDRIF

Les conventions signées depuis l'origine, donc en l'espace de deux ans, permettront la création à terme, de près de 20 000 logements et jusqu'à un million de mètres carrés d'activités économiques installés sur les réserves foncières en cours de constitution.

A l'initiative des Verts, des conditions qualitatives (HQE, éco-quartiers, inscription dans le dispositif NQU) sont aussi introduites. De plus, une réflexion est menée pour intervenir très en amont des projets, par exemple le long des futures lignes de transport, avant que le prix des terrains ne s'envole. Les interventions ne peuvent aujourd'hui se faire que sur les départements adhérents : Paris, Seine-et-Marne, Essonne, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne. Un outil précieux, donc, pour les élu/es locaux, en particulier pour l'expertise de haut niveau qu'il propose, qui permet de perfectionner les projets locaux.

Guy Bonneau, vice-président, est à votre écoute sur les projets de vos communes, et peut venir vous présenter plus en détail les possibilités d'action de l'EPF-IF. ●

L'écorégion

et nouvelle gouvernance

le périmètre initial à tous ceux qui le souhaitent, communes et EPCI (l'agglomération francilienne correspondant à la région).

Sur la gouvernance, la Région dispose d'une seule voix au conseil d'administration, bien que finançant 20% de la structure, mais disposera d'un représentant au Bureau. Enfin, le groupe Vert a obtenu que les deux priorités de Paris Métropole soient un travail sur la révision du FSRIF⁽²⁾, pour une meilleure péréquation financière entre collectivités, et l'élaboration d'une Charte pour la métropole, déclinant le SDRIF en projets à court et moyen terme.

Ces avancées obtenues, le 15 décembre 2008, la Région a pu adopter sa participation à la constitution du Syndicat. Ce sera un outil supplémentaire de coordination des politiques publiques et un lieu de débat, voire de coproduction de projets, pour les collectivités.

Parallèlement à ce travail des élu/es locaux, une

réflexion est menée, au niveau de l'Etat, sur la question. D'une part, secrètement et sans concertation, dans le cabinet de Christian Blanc, Secrétaire d'Etat chargé du développement de la région Capitale, qui fait office de Ministre des grands travaux de Nicolas Sarkozy pour l'Ile-de-France. D'autre part, au sein de la commission Balladur, chargée de travailler à la réforme des institutions locales. Le paysage institutionnel francilien, qui a besoin d'évolutions, s'appête donc à se métamorphoser. Pour le meilleur ou pour le pire ? ●

EN SAVOIR PLUS :
WWW.VERTS-REGIONIDF.NET

(1) Y siègent pour les Verts : Guy Bonneau, Catherine Candelier, Francine Guillaume.

(2) Fonds de solidarité de la région Ile-de-France, destiné à répartir les richesses des collectivités sur le territoire.

TRANSPORTS

Une audition qui fait du bruit

Vous avez peut-être vu récemment dans les colonnes de la presse que MM. Pépy et Mongin, respectivement Présidents de la SNCF et de la RATP, avaient été auditionnés par le Stif (Syndicat des transports d'Ile-de-France). Saisis à maintes reprises par les Franciliens et Franciliennes en colère contre les transports, les Verts ont réclamé cette rencontre lors de la séance budgétaire, afin de faire entendre ces mécontentements au plus haut niveau.

Jean-Pierre Girault et Alain Amédéo, administrateurs du Stif, retiennent de ces entretiens constructifs que RATP comme SNCF ont des idées, des projets, mais manquent de financements pour les réaliser. Les Verts avaient donc raison de voter contre le Contrat de Projet Etat-Région 2007-2013, face à un engagement *a minima* de l'Etat pour les transports. Ce dernier change de braquet seulement maintenant et annonce 450 millions d'euros pour les transports en Ile-de-France. Pour autant, cette somme ne peut compenser ses 15 ans d'immobilisme. Les Verts ont donc appelé l'Etat à amplifier cet effort, pour qu'enfin les transports franciliens progressent et que des solutions émergent, à court terme comme à long terme. ●

ENVIRONNEMENT

Un engagement pour un parc

Le Parc Forestier de la Poudrière de Sevan-Livry, 160 hectares, situé le long du canal de l'Ourcq sur les communes de Sevan, Villepinte, Livry-Gargan et Vaujours, est un parc ouvert au public depuis 1973. Menacé, il présente une grande richesse en terme de faune et de flore et est classé « zone naturelle d'intérêt écologique floristique et faunistique ». Alain Amédéo s'est fait l'écho des inquiétudes des associations et collectivités concernant le devenir de ce parc lors de la séance budgétaire. Jean-Paul Huchon a indiqué que l'Agence des espaces verts (AEV) avait bien inscrit dans son budget 2009 la réalisation des travaux d'aménagement du Parc de la Poudrière (allée Burlot et barreaudage) et s'est engagé à faire avancer ce dossier. ●

SOLIDARITÉ FEMMES

Aider au logement des femmes victimes de violences

En France, tous les deux jours, une femme meurt sous les coups de son conjoint, faute d'avoir pu déchohabiter.

Un rapport-cadre a été élaboré sur proposition et en collaboration avec Michèle LOUP, chargée par M. Huchon d'une mission sur l'égalité femmes/hommes, et la FNSF (Fédération nationale Solidarité femmes). Un dispositif en trois volets : mise à disposition d'une partie des logements dont dispose

la Région au réseau des associations de la FNSF ; partenariat avec l'Union sociale pour l'habitat d'Ile de France pour sensibiliser les bailleurs à la question du relogement de ces femmes ; une aide financière (à hauteur de 1500€) pour les dépenses de remise en état et d'équipement matériel et mobilier. Enfin,

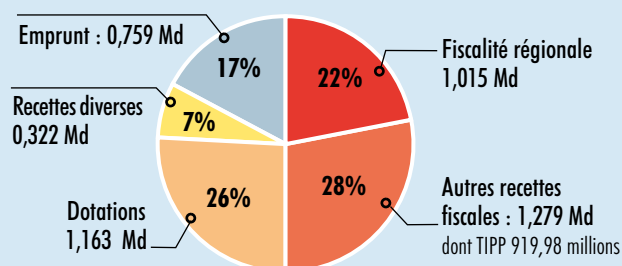
le rapport encourage la mise en place d'un réseau des partenaires afin de sensibiliser, coordonner et mutualiser les bonnes pratiques. Michèle Loup a obtenu que ce dispositif soit élargi aux jeunes filles et femmes victimes de violences familiales (comme les mariages forcés). ●

ACCÈS CONTRACEPTION ET IVG

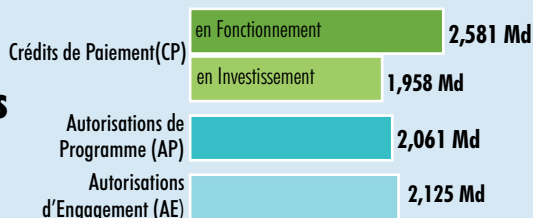
Rythme de croisière

Adoptée par l'Assemblée régionale à l'initiative de Michèle Loup en mars 2006, le dispositif de soutien à la mise en œuvre du droit à la contraception et à l'IVG connaît à présent son rythme de croisière. En 2008, **trois échographes** ont été financés pour les centres hospitaliers des « 4Villes » (Saint-Cloud, Chaville, Ville-d'Avray, Sèvres), où Catherine Candelier est administratrice, ainsi que ceux du Kremlin-Bicêtre et de Saint-Denis. L'aide régionale a aussi permis la création d'un **nouveau centre de planification familiale** au sein de l'hôpital intercommunal Robert Ballanger, à Aulnay-sous-Bois, inauguré en novembre dernier en présence de Michèle Loup et Alain Amédéo, maire-adjoint : les locaux trop exigus du Planning ne permettaient pas de répondre à toutes les demandes dans de bonnes conditions. La Région finance aussi des **actions de prévention et d'éducation dispensées dans les établissements scolaires**, des colloques et formations à destination des professionnel/les. Enfin, la **campagne d'information** initiée l'an dernier sur « Sexualité, Contraception, Avortement — Un droit, mon choix, notre liberté » a été reconduite cette année. Elle trouve toute sa pertinence dans un contexte où le gouvernement veut supprimer les crédits accordés depuis plus de 50 ans aux centres d'information et de conseil du Planning familial. ●

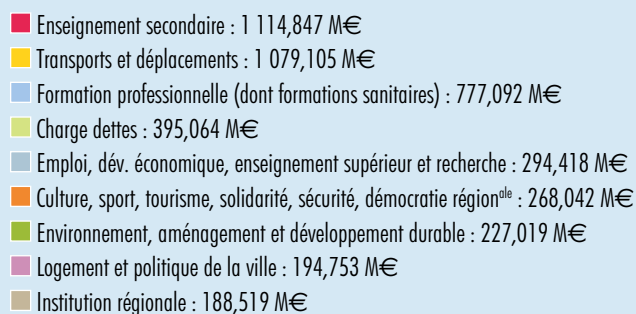
LES RECETTES : 4,539 milliards d'euros



LES DÉPENSES



BUDGETS PAR GRANDS SECTEURS (EN CP) en millions d'euros



PLATEAU DE SACLAY

Les clefs pour comprendre le dossier

Le Plateau de Saclay, en Essonne, ce sont des terres d'une qualité rare, qui attirent, plus que jamais, les convoitises de grands promoteurs, ou dirigeants tentés par des projets fantasmagoriques.

Lors de la révision de son Schéma d'aménagement, la Région a trouvé un consensus, avec les services de l'Etat et les élu/es locaux, pour préserver 2300 hectares de terres agricoles et développer la recherche. Faisant fi de ces années de concertation, le Secrétaire d'Etat au développement de la région capitale a annoncé — le fait du Prince ! — le déménagement intégral de la faculté d'Orsay sur le Plateau, la transformation de l'aéroport de Toussus en aéroport d'affaires (100 000 mouvements annuels, quasiment de l'ordre de celui d'Orly) et le bétonnage de 500 hectares de terres agricoles que la région et les élu/es locaux ont choisi de protéger. Un projet de loi, mijoté dans les hautes sphères, prépare la création d'un établissement public pour assurer la bonne mise en œuvre de cette « Opération d'Intérêt National ». Mais le destin d'un tel espace ne peut être scellé par les caprices d'une poignée de dirigeants et technocrates. Le dialogue doit s'ouvrir. Et l'ambition pour ce territoire doit être à la hauteur des enjeux écologiques d'aujourd'hui : lutte contre le changement climatique et toutes les pollutions, protection de la biodiversité. Nous appelons donc à la fois à la mobilisation et à la concertation, qui peut prendre la forme d'un grand débat public, notamment par la saisine de la Commission nationale du débat public. Car couler du béton sur Saclay, c'est couler une partie de l'agriculture de proximité de l'Ile-de-France. ●

Hors circuit !

La Fédération française du sport automobile et Bernie Ecclestone, grand argentier de la F1, cherchent un terrain pour le Grand prix de F1 à partir de 2011, celui de Magny-Cours (Nièvre) ne répondant plus aux exigences des organisateurs en « termes de prestige ». Plusieurs projets ont émergé.

Aujourd'hui deux sites restent en compétition : Sarcelles (95) et le site de Flins-Les Mureaux (78). Concernant ce dernier, qui tient la corde, l'Etablissement public foncier (EPF) des Yvelines a, le 8 décembre 2008, décidé de préempter les terres de la Ferme de la Haye, situées sur les deux communes concernées, pour y installer le fameux circuit. Préemption rendue possible par deux arrêtés préfectoraux du 21 octobre un périmètre de zone d'aménagement différé (ZAD) pour accueillir « de grands projets d'aménagement et de développement en lien avec l'industrie automobile ».

Problème : les terres en question constituent un espace agricole de 140 hectares sur lequel un projet d'agriculture biologique était en train d'aboutir. Trois agriculteurs, un céréalier et deux maraîchers, ont d'ores et déjà commencé à cultiver les terres. Une manifestation d'opposition à la F1 a réuni le 18 janvier près d'un millier de personnes et une pétition demandant au conseil général des Yvelines de renoncer à ce projet a été signée par 8000 personnes en deux semaines.

De plus, ce terrain se situe sur une zone de captage alimentant en eau potable plus de 400 000 Franciliens et Franciliennes. La ville de Paris, propriétaire des puits, a voté un vœu demandant au conseil général de renoncer au projet. Pour faire suite au recours

gracieux formé contre les arrêtés préfectoraux que la Région a engagés, le groupe des Verts a présenté un vœu demandant que « dans l'hypothèse d'un rejet de ce recours gracieux, le Président du Conseil régional engage un recours contentieux auprès du tribunal administratif en vue d'obtenir l'annulation des arrêtés préfectoraux du 21 octobre 2008. » Pour mettre ce projet hors circuit ! ●

EN SAVOIR PLUS :
WWW.VERTS-REGIONIDF.NET

Femmes des quartiers

Les débuts de la politique en faveur des quartiers sensibles, dans les années 80, visaient avant tout à occuper les garçons à l'origine des troubles de la cité. Bilan, les filles et jeunes femmes sont les grandes oubliées de la politique de la ville. Les autres membres de la commission régionale Politique de la ville ayant l'impression que le monde des filles des quartiers est un monde sans problème, les élu/es Verts portent ce combat depuis le début de la mandature. Hélène Lipietz a donc défendu et fait adopter, au budget 2008, un amendement visant à faire revenir ces jeunes femmes dans les lieux où elles étaient de fait exclues (équipements sportifs notamment), en soutenant les associations dans la création de programmes spécifiques aux filles. Nous avons exigé des porteurs de projets des données genrées dans leur rendu d'activité sur le public concerné. Les premiers résultats montrent que les filles/femmes sont souvent exclues des actions (sauf dans les actions culturelles, théâtre, peinture...), exclusion au mieux inconnue puisque non identifiée, au pire admise au nom de la « paix sociale ». ●

BEAUMONT-SUR-OISE

Classer le lac de Beaumont «RNR»

C'est un peu notre « Grand Bleu » à nous. Avec ses 13 hectares, le lac de Beaumont-sur-Oise (Val-d'Oise) présente une grande qualité paysagère, une riche biodiversité (plus de 700 espèces, dont certaines remarquables ou protégées selon une étude des Amis de la Terre du Val d'Ysieux), une eau limpide de bonne qualité, une profondeur de 30 mètres unique en Ile-de-France et il joue un rôle régulateur des crues de l'Oise. Pourtant, le propriétaire de ce site, le groupe des Ciments Calcia, a été autorisé par arrêté préfectoral du 7 mai 2008 à combler l'ensemble du site par des « déchets inertes », travaux qui devraient durer une vingtaine d'années. Largement fréquenté l'été par les habitants du secteur, ce lac remplissait un véritable rôle social avant que la société Calcia ne le clôture et l'interdise en septembre dernier. Le groupe s'est opposé à tout comblement, partiel ou total, du lac. Michèle Loup, qui suit le dossier, a demandé à le classer Réserve naturelle régionale (RNR) et l'aménager pour permettre son ouverture au public, scolaire notamment, dans une perspective d'éducation à l'environnement. Dans l'immédiat, la Région pourrait décider la création d'un Périmètre régional d'intervention foncière (PRIF) afin d'empêcher son comblement. ●



Lac de Beaumont-sur-Oise. Photo Ile-de-France Environnement www.idfe.org

Le groupe des 28



< ci-contre de g. à dr. : Jean-Vincent Placé, président du groupe Les Verts, et les 4 vice-présidentEs du groupe : Catherine Candelier, Alain Amedro, Michèle Loup, Francine Guillaume.



< ci-contre, de g. à dr. Les présidences vertes de commissions : Jean-Félix Bernard Action internationale et européenne Anne Souyris Démocratie régionale Jean-Marc Brûlé Développement économique et emploi Hervé Bourdin Culture Jean-Pierre Girault Transports

ci-contre, de g. à dr. > :

Liliane Pays, Sylvie Duffrène, Anny Poursinoff, Lucien Ferrier, Laurence Abeille, Michel Vampouille, Marie-Pierre Digard, Pascal Marotte, Hélène Lipietz, Zine Eddine M'jati.



< ci-contre de g. à dr. : Corinne Rufet, Guy Bonneau, Mireille Ferri, Yves Frémion, Marc Lipinski, Francine Bavay, Daniel Cattelain, Michèle Gaspalou.

agenda

séances plénières du conseil régional

jeudi 26 et vendredi 27 mars

mercredi 6 et jeudi 7 mai

jeudi 18 et vendredi 19 juin

Hémicycle de la Région : 57 rue de Babylone Paris (7^e)

Si vous souhaitez assister à la séance du Conseil, contactez Patrick Benkemoun au 01 53 85 69 22

commissions permanentes

jeudi 12 mars

jeudi 9 avril

jeudi 28 mai

jeudi 9 juillet

33 rue Barbet de Jouy Paris (7^e)



HUMEUR

Les Verts ne votent pas le budget du Stif

Opposés à l'augmentation des tarifs proposée, les Verts ont refusé de participer au vote du budget du Stif.

Pourquoi ? Parce que les usager/es des transports en commun aujourd'hui ne bénéficient pas d'une amélioration des conditions de voyage qui justifie cette augmentation — bien au contraire ! En grande couronne en particulier, ils et elles bénéficient d'un service très perturbé. Les charges financières doivent être réparties entre les usager/es et les contributions des collectivités, afin que tou/tes les Francilien/nes, usager/es ou non, et les entreprises du territoire participent ensemble à l'effort en faveur de l'amélioration des transports en commun au nom de l'intérêt général.

Les élus Verts au STIF ont donc proposé un amendement qu'ils ont voulu raisonnable, c'est-à-dire une diminution des charges pour les usagers de 10 millions d'euros, transférées sur la Région. Cette proposition n'ayant pas obtenu l'adhésion du Conseil d'administration, les Verts n'ont pas voté le budget. Depuis, un dialogue s'est ouvert au sein de la majorité, avec pour objectif de trouver d'autres ressources. ●



AU MOTIF. Yves Frémion, président du Motif (Observatoire du livre et de l'écrit en Ile-de-France), à l'inauguration des locaux, Passage de l'Atlas, 19^e. Cet organisme figurait parmi les 112 propositions de son rapport "Le livre au cœur d'un développement culturel durable".



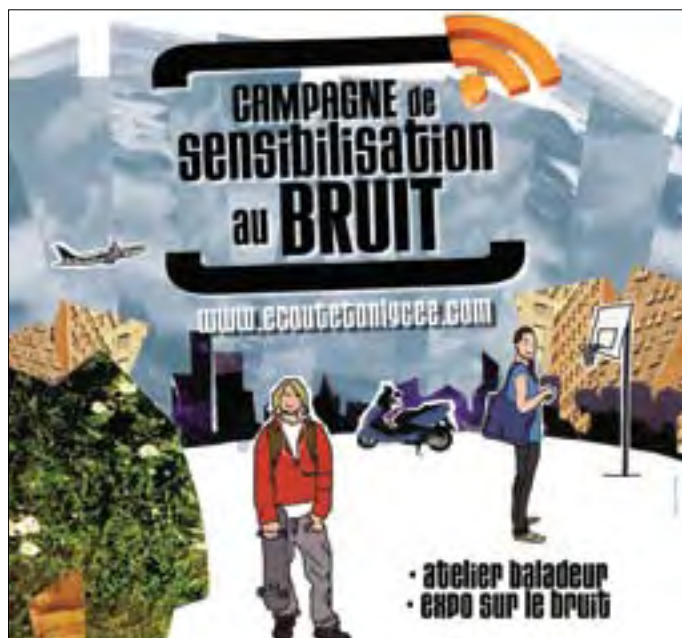
Vous avez des questions ? Appelez le Planning Familial au 01 47 00 18 66

un droit, mon choix, notre liberté

A l'initiative de la Région IdF et en partenariat avec le Planning familial, l'Ancic* et la Cadac*, la campagne *Sexualité, Contraception, Avortement* est reconduite cette année. Créée à l'origine au cœur d'un dispositif élaboré par Michèle Loup pour améliorer la mise en œuvre du droit à la contraception et à l'IVG, cette campagne est aujourd'hui intégrée aux politiques régionales, au sein du secteur de Francine Bavay, vice-Présidente chargée du développement social, du handicap et de la santé.

ça va faire du bruit !

Sur une idée de Pascal Marotte, président de Bruitparif, une grande campagne de mesure et de sensibilisation sur le bruit dans les lycées d'Ile-de-France est en cours. Plus d'informations sur : www.ecouteonlycee.com



* Ancic : Association Nationale des Centres d'Interruption de grossesse et de Contraception. Cadac : Collectif national pour les Droits des Femmes.

